



## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 SEPTEMBRE 2014

Présents : FONNE Marie, RICCI Amalia, ACKERMANN Timothée, ANTOINE Sébastien, HIEN Maude, MEYER Kirian, KOUTNY Arnaud, PY Grégory, BARRA Quentin, HUCKEL Frédéric, BEYER Philippe, GOETSCHY Lise.

Procurations : CACLIN Camille, SBAÏ Béatrix, SBAÏ Pascal, RAVENEL Manon, PRUDENT Florence, KLOEPFER Marc, HUCKEL M-Christine, GUESDON Gilles, BIECHY Martial, KREM Florian.

Excusés : Personne

Début de séance : 19h38

### I. Approbation du compte-rendu de l'AG du 13 septembre 2013

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité (22 voix).

### II. Rapport moral du président (Sébastien ANTOINE)

Pour des problèmes d'emploi du temps, nous n'avons pas eu l'occasion, lors de la saison 2013-2014, d'organiser autant de sorties que les années précédentes. Ainsi, le traditionnel week-end de via ferrata dans le Doubs n'a pas eu lieu. Nous nous rattraperons l'année prochaine avec une petite différence : cette fois cela ne sera plus Timothée mais Kirian qui prendra en charge le groupe.

La commission de sécurité du mur de Camille Sée a remarqué quelques situations « hors-norme » (zones de pincement...). Heureusement rien n'est assez sérieux pour justifier une fermeture du mur. Nous avons déjà remplacé toutes les dégaines de la salle (en collaboration avec les autres clubs) mais il nous reste encore quelques travaux à effectuer. Par ailleurs, la mairie avait proposé de repeindre le mur avec une peinture plus « adhérente ».

Comme le mur est déjà assez ancien (plus de 20 ans, voire même 30 ans), nous avons suggéré, quitte à faire des travaux, de refaire complètement le mur. Un devis a été présenté à la mairie. Nous devrions ainsi avoir pour septembre 2015 un mur entièrement neuf, moderne (comme à Muhlbach-sur-Munster) et bien sûr aux normes. Cela reviendrait à environ 110 000 € en excluant la salle de bloc qui sera refaite ultérieurement.

Par ailleurs, nous avons amélioré la prise en charge des nouveaux et des enfants. Les mineurs doivent toujours être accompagnés par un adulte, néanmoins (moustache en plus) les plus âgés d'entre eux ont déjà acquis de l'autonomie. C'est pourquoi nous ferons passer des passeports orange aux plus de 16 ans afin qu'ils soient autorisés à venir grimper seuls. Pour plus d'équité, les adultes devront également passer leur passeport orange. Des sessions « d'examen » seront petit à petit mis en place au cours des séances.

De nombreuses personnes ont participé au remontage des voies. C'est très bien qu'autant de monde s'implique, cependant beaucoup de voies sont trop difficiles pour les débutants. Il ne faut pas non plus perdre de vue que la salle est également utilisée par les scolaires (lycée, collège mais aussi primaire) qui ne mettent en place que les traversées. Certaines voies faciles pour les grands (5b...) peuvent vite devenir difficiles pour un enfant, voire un adulte de petite taille (qui n'hésitera pas à se venger en montant des super-voies-pied-main-de-la-mort-qui-tue). Afin de rétablir l'équilibre, nous allons probablement demander à chaque club de refaire une voie facile.

Il existe une formation pour apprendre à monter les voies ; d'après le comité de gestion du mur, il serait intéressant que 8 personnes la possèdent dans tous les clubs. Nous allons essayer d'en organiser une session dans notre salle. Elle durera un week-end (samedi et dimanche) et coûtera environ 10 ou 20 €. Nous communiquerons les informations relatives à cette formation en temps voulu.

### III. Rapport d'activités de la secrétaire-adjointe (Marie FONNE)

Une seule sortie a pu être organisée par le club cette saison : le séjour multi-activités aux Contamines-Montjoie fin juillet-début août (6 participants). Malgré l'absence de notre grand-totem-aimant-à-pluie, le beau temps n'a pas toujours été de la partie. Nous avons malgré tout pu effectuer les activités suivantes :

- escalade en voies simples
- escalade en grandes voies
- ascension de l'Aiguille de la Bérangère et des dômes de Miage avec une nuit en refuge
- journée shopping, sauna et détente (oui, il avait vraiment beaucoup, beaucoup plu !)

Nous avons également participé à des échanges inter-clubs qui nous ont permis de découvrir d'autres salles :

- A Muhlbach-sur-Munster en janvier
- A Cernay en mars

En échange, nous avons invité le club d'Ottmarsheim à Colmar en janvier.

La saison prochaine, nous essayerons à nouveau d'organiser plus de sorties :

- sortie raquettes si l'hiver le permet
- sortie via ferrata dans le Doubs (gérée par Kirian)
- séjour multi-activités de l'été

Nous informerons les adhérents de nos sorties quelques semaines avant sur le site internet du club ainsi que sur des plaquettes d'information mises à disposition dans la salle.

Nous inciterons également les personnes intéressées par l'alpinisme à participer à la Grave Y Cimes (stage de 2 jours organisé par la FFME qui comporte de nombreux ateliers) et à la Vosges Y Cimes (également des ateliers mais dans les Vosges ; c'est moins engagé mais tout aussi intéressant).

#### IV. Rapport financier du trésorier (Timothée ACKERMANN)

Le bilan financier de la saison 2013-2014 est le suivant :

Recettes : 5953,18 €

Dépenses : 6110,98 €

Soit un bilan négatif de 157,80 €

##### Remarque :

- Il nous reste malgré tout 266,68 € sur le compte courant ainsi que 8800 € sur le livret épargne.
- Le déficit est dû à des dépenses non prévues initialement (cordes d'alpinisme).

##### Origines des recettes :

- Licences annuelles FFME : 5189 €
- Licences découverte : 370 €
- Subvention du Ministère de la Jeunesse et des Sports : 200 €
- Location d'équipements : 48 €
- Intérêts bancaires : 146,18 €

### Origines des dépenses :

- *Frais de réunion et d'animation* : 420,76 €
- *Gestion du site internet* : 90,29 €
- *Licences annuelles FFME (partie reversée à la FFME)* : 3748,10 €
- *Licences découverte (partie reversée à la FFME)* : 426 €
- *Ré-affiliation du club à la FFME* : 110 €
- *Achat de matériel* : 977,53 €
- *Frais bancaires* : 21 €
- *Office Municipal des Sports* : 41 €
- *Maintenance du mur* : 276,30 €

## V. Rapport et quitus des réviseurs aux comptes (Pascal SBAÏ et Marc KLOEPFER)

Les réviseurs aux comptes confirment la bonne tenue de la comptabilité et demandent le quitus à l'assemblée. Le quitus est voté à l'unanimité.

## VI. Élection des nouveaux réviseurs aux comptes

Pascal SBAÏ est reconduit dans ses fonctions de réviseur aux comptes. A l'unanimité, Maude HIEN est également élue afin de remplacer Marc KLOEPFER.

## VII. Budget prévisionnel par le responsable du matériel (Kirian MEYER)

Cette année, nous avons effectué moins de dépenses car nous n'avons quasiment organisé aucune sortie et participé à aucun stage FFME.

Pour la saison à venir, le coût de la gestion du mur va augmenter car nous sommes passés d'environ 65 à environ 80 adhérents. L'augmentation du nombre d'adhérents est due à l'obligation des parents accompagnateurs de prendre une licence FFME. Ils ne rapportent rien au club car ils ne payent que l'affiliation à la FFME (et pas les 30 € de cotisation au club).

Par ailleurs, la cotisation annuelle à la FFME pour le club (pas la cotisation individuelle) est passée de 110 à 125 €.

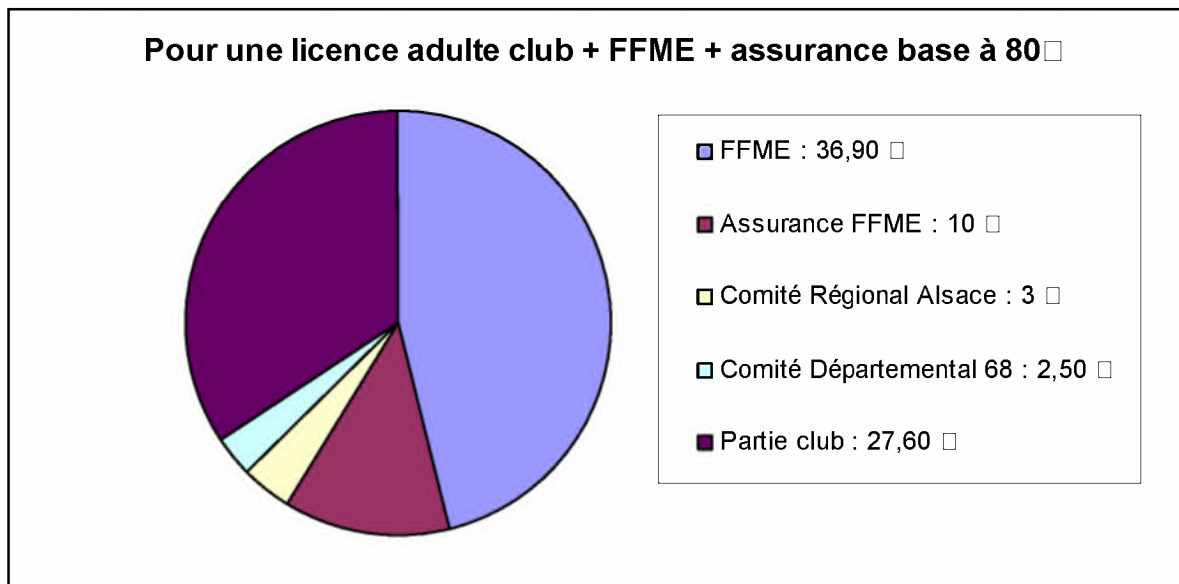
Enfin, le budget prévisionnel pour le matériel sera d'environ 500 € afin d'effectuer les achats suivants :

- 1 corde de 70 m
- 1 corde de 30 m
- 6 dégaines
- 3 baudriers
- 1 sangle de 1,20 m
- 1 longe de via ferrata
- 1 casque

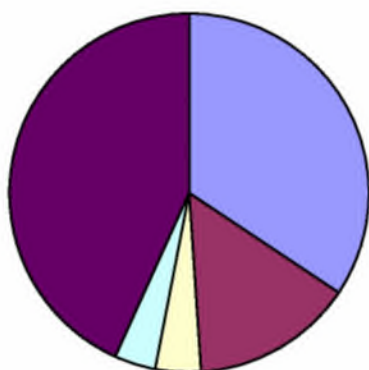
La plupart des équipements devant être réformés tous les 5 ans (obligation légale même s'ils semblent encore en bon état), nous avons pris la décision de renouveler chaque année 1/5<sup>è</sup> de notre stock. Cela nous permet ainsi d'effectuer une dépense constante chaque année (environ 500 €) au lieu de ne rien dépenser les 4 premières années puis effectuer une dépense importante la 5<sup>è</sup> année.

### VIII. Augmentation du coût de la licence pour la saison 2015/2016

Pour la saison 2014/2015, les coûts des licences sont répartis comme suit :



## Pour une licence enfant club + FFME + assurance Base à 70€



- FFME : 24,20 €
- Assurance FFME : 10 €
- Comité Régional Alsace : 3 €
- Comité Départemental 68 : 2,50 €
- Partie club : 30,30 €

FFME : locaux, organisations d'événements nationaux (Grave Y Cîmes), de compétitions nationales  
CR Alsace : salaire des BE, entraînement d'une équipe de jeunes espoirs, compétitions régionales  
CD 68 : compétitions départementales, aménagement/entretien des sites extérieurs d'escalade

Le coût de l'adhésion au CD 68 a augmenté de 1 € par rapport à l'année dernière. Nous avons pris la décision de ne pas impacter cette augmentation sur le coût de la licence 2014/2015. Par conséquent, le club gagnera 1 € de moins par licence.

Cependant, afin de ne pas mettre trop rapidement nos comptes dans le rouge, il sera nécessaire d'augmenter la cotisation à partir de la saison 2015/2016. Afin d'anticiper les futures augmentations des différents comités, nous avons proposé que cette augmentation soit non pas de 1 €, mais de 5 €. Cette décision est acceptée à 20 voix pour et 2 abstentions.

## IX. Renouvellement du comité directeur

Amalia RICCI décide de se retirer du comité. Personne ne se propose pour prendre sa place, craignant certainement de ne pas être à la hauteur de notre formidable secrétaire. Son remplacement se fera donc en interne lors d'une réunion ultérieure du comité directeur.

**Clôture de la séance : 20h37**

L'assemblée générale est suivie d'un pot de l'amitié.

FONNE Marie

La secrétaire-adjointe

ANTOINE Sébastien

Le président